

TULLE mag

#144

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE TULLE · N° 144 · DÉCEMBRE 2019 · WWW.AGGLO-TULLE.FR



JOYEUX NOËL À TULLE

TULLE
NOËL
2019

Fest Hiver

Cinéma
Marché de Noël
Théâtre de Rue
Spectacles Cadeaux
Illuminations



GUIDE DES ANIMATIONS DANS LE **TULLE MAG** DE DÉCEMBRE ET SUR **AGGLO-TULLE.FR**





éditorial



- Les travaux du Centre de Santé Municipal ont été inaugurés en novembre dernier. Trois nouveaux médecins généralistes y accueilleront les patients dès le mois de janvier 2020.

Tulle peut accueillir de nouveaux services de l'Etat



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Le Comité interministériel de la transformation publique, réuni le 15 novembre sous la présidence du Premier Ministre, a décidé de procéder à une certaine réorganisation des administrations de l'Etat. Outre la volonté affichée de simplifier les procédures et le paysage administratif, il a proposé de transférer certains services hors de la région parisienne et des métropoles régionales.

Ainsi, le ministère de l'Action et des Comptes publics envisage de décentraliser certains de ses services en province. Dans ce but, un appel à candidatures pour l'accueil de ces fonctionnaires a été diffusé.

PLUSIEURS SITES DISPONIBLES

Sollicitée par le directeur départemental des finances publiques, la Ville de Tulle va soumettre sa candidature en proposant plusieurs sites pour accueillir ces nouveaux services. L'Etat est en effet propriétaire de deux bâtiments vacants en centre-ville : l'ancien tribunal de commerce, avenue Charles-de-Gaulle, et les anciens locaux de la Trésorerie générale, avenue Raymond-Poincaré. En outre, les bureaux vacants dans tout un étage au moins de la Tour administrative, place Martial-Brigouleix, permettraient eux aussi de recevoir de nouveaux agents. Ces sites pourraient aisément accueillir, par exemple, un centre de téléassistance des impôts et ainsi apporter à notre ville 60 nouveaux emplois. Et autant de nouvelles familles, des enfants... Pour Tulle et la Corrèze, ce ne serait que justice : pas moins d'une soixantaine d'emplois avaient été supprimés dans les services de l'Etat, à Tulle, sous le mandat de Nicolas Sarkozy. Il faudra évidemment défendre ardemment ce projet auprès de l'Etat et tous les soutiens seront les bienvenus. C'est ainsi qu'une démarche commune a déjà été engagée avec le président du Département Pascal Coste. L'appui du député Jerretie sera bien sûr également sollicité.

En formant le vœu que l'issue soit favorable, je souhaite à tous les Tullistes et à tous les habitants du Pays de Tulle, en particulier aux enfants, de bien profiter du beau programme d'animations préparé pour cette fin d'année.

Bonnes fêtes à chacune et à chacun !

Des actions en faveur de la tranquillité publique

Lors du dernier conseil municipal, la majorité des élus tullistes s'est prononcée en faveur d'un dispositif qui vise à assurer plus efficacement la tranquillité publique et à favoriser le bien vivre ensemble. Il s'agit de mettre en place des actions concrètes et de créer un nouveau service « Vie municipale et sécurité ».

APPUYER LA POLITIQUE ÉDUCATIVE

Un des axes prioritaires est de conforter les actions de politique éducative en rédigeant un nouveau projet pour l'accueil de loisirs et en accompagnant les actions d'aide à la parentalité portées par les associations. Les études surveillées de la garderie du soir évolueront vers un dispositif d'aide aux devoirs et les établissements du second degré bénéficieront d'actions de prévention des addictologies. Enfin, un label « Association éducative » sera créé pour les associations.

DÉVELOPPER LA PRÉVENTION

Accompagner, dialoguer et informer : il s'agit d'aller plus loin en matière de stratégie globale de prévention de la délinquance, notamment en travaillant davantage en transversalité, en créant des cellules opérationnelles, en maintenant l'accompagnement des jeunes en difficulté et en créant un poste de médiateur de rue au Centre Communal d'Action Sociale. La Ville maintiendra également l'accompagnement de la lutte contre les violences intra-familiales et proposera un réseau associatif qui permettra de travailler en commun pour venir en aide aux victimes

RENFORCER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Face à l'augmentation des actes d'incivilité et de petite délinquance, dès le début de l'année 2020, un service « vie municipale et tranquillité publique » sera créé. On retrouvera au sein de ce service une police municipale dont les priorités seront la surveillance de la voie publique,



Les agents de la police municipale patrouilleront en ville dans les premiers mois de 2020.

la lutte contre l'insécurité, l'incivisme routier et les addictions, la prévention des violences scolaires et périscolaires, et la protection des populations les plus fragiles contre les escroqueries. Composée de 4 agents, la Police municipale patrouillera à pieds en cœur de ville et à vélo ou en voiture sur les boulevards périphériques. Elle ne sera pas armée et ne sera pas chargée du maintien de l'ordre qui reste la prérogative du commissariat. Une convention a été passée avec l'Hôtel de Police afin que leurs actions respectives soient coordonnées et d'établir une communication régulière et efficace entre les deux services.

Ça s'est passé à Tulle

TRAVAUX EN COURS

Visites de chantiers

Dans les différents quartiers, les entreprises s'activent en cette fin d'année pour terminer les travaux en cours.

Le chantier du quai Continsouza entre dans sa dernière phase : les nouveaux garde corps embellissent la voie verte (piste cyclable, piétons), les bordures sont faites et la pose du béton désactivé coté Corrèze est en cours. Les nouveaux candélabres et des arbres viendront parfaire l'aménagement qui devrait être achevé dans le courant du mois de janvier.

Un peu plus loin, la réhabilitation du Pont Lachaud est en bonne voie. Le tablier a été refait, des poutres latérales en béton ont été coulées mi-octobre, les garde corps vont être posés, l'étanchéité et le revêtement seront faits dans les semaines à venir, tout comme l'aménagement des abords.

La rue Jean-Jaurès, à proximité, est en pleine effervescence. A quelques jours des animations de Noël, les services techniques et l'entreprise Terracol s'activent pour la création d'espaces verts. Huit fosses vont être implantées au centre de la voie pour accueillir des érables de Montpellier ainsi que des plantes vivaces et des graminées dans un camaïeu de rose. La municipalité a souhaité accentuer la végétalisation de la rue piétonne avec ces nouveaux aménagements paysagers pour un montant estimé à 13 000€.

Dans le quartier de Souilhac, les travaux d'aménagement de la voirie du campus universitaire avancent. Ils se situent désormais au niveau du CFAI. Les abords du restaurant inter-entreprises sont terminés (espaces verts, cheminement piéton, voirie) et le parking de l'IUT a fait peau neuve. Cette étape supplémentaire accompagne la naissance du futur campus qui ouvrira ses portes à la rentrée 2020.



- Le retrait des poutres de rive du Pont Lachaud a attiré de nombreux curieux. Au total, deux poutres de 30m et pesant 11 tonnes chacune ont été enlevées et découpées sur place.



- 20 places de parking gratuites vont être créées avenue Lucien-Sampaix dans cet ancien délaissé de la SNCF.



LES CIMETIÈRES VÉGÉTALISÉS

Fidèle à son engagement zéro pesticide, la mairie travaille à la végétalisation des cimetières. Les allées gravillonnées sont propices à l'apparition d'herbes spontanées difficiles à traiter sans produits phytosanitaires. Dès le printemps, les services techniques procéderont à l'enherbement des allées et à la plantation de fleurs entre les tombes pour créer un espace plus sain pour les familles et les agents.

CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL

Le chantier a débuté

En octobre, les travaux ont commencé dans l'ancien logement de fonction de l'école Joliot-Curie situé au 7 rue Louisa-Paulin.



Isolation, cloisons, sol, électricité, peinture,... le Centre de santé municipal doit ouvrir ses portes en janvier 2020 et la ville a entrepris les travaux de réhabilitation nécessaires pour adapter d'anciens appartements en salles de soins. Au total, 127 m² de locaux totalement repensés et modernisés pour créer : 3 bureaux, 1 salle d'attente, 1 secrétariat, 1 salle de repos et 1 WC adapté. Le montant des travaux pour cet espace est estimé à 120 000€. La collectivité devra également équiper l'ensemble des bureaux (mobilier, informatique, matériel médical...) afin d'offrir aux trois praticiens et aux patients une qualité optimale d'accueil et de soins.

Cette structure médicale implantée dans le quartier de Souilhac aura pour principale mission d'assurer des consultations en médecine générale.

ÉLECTIONS

Vous êtes inscrits ?

Les prochaines élections auront lieu le 15 mars 2020. Afin de pouvoir voter, il est impératif de s'inscrire sur les listes électorales.

Cette démarche est possible jusqu'au 7 février 2020. Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars afin d'élire les élus qui siégeront au Conseil municipal de Tulle.

Pour s'inscrire, il suffit de vous rendre en mairie, muni d'une carte d'identité ou d'un passeport valide et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Tout changement d'adresse sur Tulle doit être signalé en mairie en adressant un justificatif de domicile et la copie d'un titre d'identité.

Pour les jeunes majeurs, inscrits d'office, une vérification peut être faite par téléphone au 05 55 21 73 00.

TULLE BRIVE NATURE

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

La 10^e édition se déroulera le 5 avril prochain et réserve encore de belles nouveautés dont un ultra-trail de 80 kilomètres !

Cette année, la course s'effectuera dans le sens Brive-Tulle avec une arrivée sur le site de l'Auzelou. Une dizaine de communes seront traversées avec une nouveauté pour les traileurs, la découverte de Gimel-les-Cascades, offrant un spectacle magnifique avec ses 3 chutes d'eau... Alors quel défi êtes-vous prêts à relever ? La rando (3 distances minimum 11km), le trail (4 courses minimum 5km et un relais), le VTT (3 circuits minimum 17km), ou le cyclo (2 parcours minimum 66 km) ? 472 kilomètres sur douze parcours seront proposés aux participants toutes disciplines confondues. Et petit plus : des produits locaux pourront être appréciés sur les différents points de ravitaillements.

 www.latullebrivenature.com



TOUR DE VILLE

Les élèves internes du centre hospitalier de Tulle ont découvert les coulisses du théâtre, une des haltes prévues au programme des visites des sites culturels et sportifs de la ville. Les élus de Tulle et de l'agglomération n'ont pas ménagé leurs efforts pour séduire les futurs praticiens.

Les petits nouveaux



HACIENDA

Karine Vuong-Suaze et toute son équipe redonnent une seconde vie au bar-restaurant de la rue Jean-Jaurès. Spécialités régionales mais aussi basques sont au menu de cette table muy caliente aux multiples saveurs.

29 rue Jean Jaurès

Tél : 05 19 07 36 31

Ouvert mardi et mercredi de 11h à 23h et jeudi, vendredi et samedi de 11h à 2h



QUANG LI

Cette institution a déménagé dans le quartier de Souilhac pour le plus grand plaisir des amateurs de spécialités asiatiques. **Sokhalay** et **Kimikan Yiv** conservent la recette de leur succès avec leur célèbre soupe cambodgienne ou encore la fondue thaïlandaise.

8 rue des Martyrs

Tél : 05 55 26 65 59

Ouvert lundi mardi jeudi et vendredi 12h à 14h et 19h à 22h



PATINES VELOUTINES

Le showroom de **Valentine Leprince** regorge d'objets en tous genres et de meubles relookés. La décoratrice d'intérieur propose aussi des ateliers créatifs et des conseils personnalisés dans sa nouvelle boutique.

12 quai de la République

Tél : 09 51 21 91 72

Ouvert mardi, jeudi et vendredi 10h à 14h et 15h à 18h, mercredi et samedi 9h à 12h30 et 15h à 18h

www.aux-ateliers-patines-et-veloutine.com



CAFÉ DU TRECH

Zora Da Silva et sa fille **Sara** viennent de reprendre ce bar-restaurant et y apportent leur touche personnelle. Cuisine traditionnelle, viande limousine et produits frais sont à la carte midi et soir (vendredi, samedi).

14 av. Charles de Gaulle

Tél : 05 55 20 00 79

Ouvert du mardi au samedi à partir de 7h30



JARDIN PUBLIC

Les 8 400m² du parc de la Mairie ont été réaménagés afin de le rendre plus propice à la flânerie. Chemins et murs ont été nettoyés, un mur de soutènement de 8m de long rebâti et la cinquantaine d'arbres de l'espace public valorisée par le service des espaces verts. Les candélabres ont également été changés par un éclairage led basse consommation pour accompagner cette transformation. Bonne promenade !

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

ATELIER DANSES TRAD/FOLK

Débutants et confirmés, venez découvrir ou approfondir les pas des scottishs, polkas, bourrées, mazurkas, valse, et autres danses trad avec Christophe Rastoll, un mercredi sur deux en période scolaire.

MERCREDI 11 DÉCEMBRE, 20h à 22h30, salle de l'UP/Marie-Laurent

crmtl.fr

MARCHÉ DE NOËL

Le Lions Club Tulle Tutella ouvre les portes de son traditionnel marché de Noël. Artisans, créateurs, métiers de bouche et bien d'autres seront présents. Entrée libre et gratuite

14 DÉCEMBRE de 10h à 19h et **15 DÉCEMBRE** de 10h à 18h, salle Latreille

LES COULISSES DU THÉÂTRE

Venez découvrir le théâtre de Tulle lors d'une visite commentée. L'occasion d'apprendre l'histoire des lieux, la vie de ces espaces consacrés au spectacle vivant et les secrets d'une représentation. Gratuit

SAMEDI 14 DÉCEMBRE à 11h au théâtre

CONCERT

L'association les Amis de l'Orgue organise le traditionnel concert de Noël avec un récital de Quentin du Verdier. Entrée gratuite

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE à 17h à la Cathédrale de Tulle



- L'animateur Michel Saffré souhaite partager et transmettre ses connaissances avec les utilisateurs des lieux ainsi qu'avec les habitants du territoire grâce à des créneaux mobilité

CORRTECH

Les Bains Douches numériques ouverts

Les technologies digitales sont désormais à la portée de tous avec l'ouverture de ce tiers-lieu numérique en plein centre-ville.

L'ancien club-house a laissé place à un lieu de médiation numérique accessible au public novice ou expérimenté. Il se compose d'un espace de coworking (professionnels), de salles de visioconférence et de réunion, d'un espace d'accompagnement pour les particuliers et les professionnels (démarches en lignes, découverte des outils numériques, transformation digitale) et d'un espace d'apprentissage (ateliers découvertes). « Ce que nous nous proposons aujourd'hui peut évoluer en fonction des besoins des usagers, souligne François Becette, chef de projet à Corrttech. Ce lieu ouvert et convivial doit permettre de favoriser les collaborations, d'être vecteur des projets ». Acteurs économiques, jeunes, novices, tous les publics ayant besoin d'un accès, d'une aide, d'un conseil ou d'un perfectionnement en lien avec le numérique peuvent appuyer sur la touche « Entrée ».



Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et 14h à 18h ; Informations sur www.bdn-tulle.fr ; renseignements : contact-bdn@corrttech.fr



TRAVAUX VOIRIES

1 550 mètres de réseaux routiers ont été refaits durant les vacances de la Toussaint dans le cadre des reprises de voiries prévues par Tulle agglo. Boulevards Roche Baily, La Lunade et avenue Poincaré sont désormais parés pour affronter le passage des véhicules.

VIABILITÉ HIVERNALE

DES AGENTS MOBILISÉS

Du 29 novembre au 28 février, les services techniques établissent un planning d'astreinte afin d'intervenir si les conditions météo l'exigent (neige, verglas).

Le plan de viabilité hivernale prévoit l'intervention d'une équipe mécanisée dès 4h du matin pour dégager les axes principaux. Des agents peuvent être déployés pour traiter manuellement les accès aux écoles et les rues secondaires. Des bacs à pouzzolane sont disposés en ville afin de dégager le trottoir au droit de sa propriété. Ceux qui le souhaitent peuvent récupérer gratuitement de la pouzzolane au centre technique de Mulatet les mardis de 14h à 17h (contenant non fourni).

 **Liste des bacs à pouzzolane sur www.agglo-tulle.fr**

RECYCLAGE

Jaune, je trie !

Depuis 2018, Tulle aggro s'emploie à harmoniser les modalités de collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables sur l'ensemble du territoire.

Cette optimisation a permis de collecter 20% d'emballages recyclages supplémentaires en 2018 grâce à l'installation de deux cent conteneurs jaunes à Tulle.

Ce mode de collecte simplifié, séduit les Tullistes car ils peuvent désormais jeter leurs emballages en vrac ou en sac. Exit les sacs jaunes déposés devant sa porte le mardi soir, il est maintenant possible de déposer ces déchets n'importe quel jour (dans les quartiers équipés de containers jaunes). Plus besoin non plus de récupérer des sacs jaunes en mairie car les emballages peuvent être jetés en vrac dans le container ou la colonne.

Le ramassage est effectué le mercredi matin avec, en moyenne, 11 tonnes de déchets récoltés par mois (101 tonnes récoltées en 9 mois pour 2019). Un chiffre en augmentation permanente que nuance l'équipe du Service Collecte des Déchets : « la quantité a augmenté mais pas la qualité, soulignent les animateurs du tri. Des ordures ménagères sont régulièrement retrouvées dans les containers destinés au tri, ce qui engendre des pénalités ».

Alors pour que tous les voyants passent au vert : jaune, je trie !

 **Mon quartier est-il équipé ? www.agglo-tulle.fr rubriques : vie pratique, collecte des déchets, les points d'apport volontaire**



DÉMOCRATIE

Le maire à votre écoute !

Bernard Combes va à la rencontre de ses administrés et propose des temps d'échanges privilégiés lors de ses permanences dans les quartiers.

Depuis le printemps dernier, le maire assure des permanences un samedi par mois de 11h à 12h30. Elles se font sans prise de rendez-vous et sont ouvertes à tous les Tullistes qui souhaitent le rencontrer. Travail, famille, argent, vie de quartier, projets... tous les sujets pourront être abordés, l'objectif étant d'échanger avec les habitants sur un temps spécifique. La prochaine permanence se tiendra samedi 14 décembre à l'Hôtel de Ville.



C'EST DU PROPRE !

Le mauvais temps n'a pas entaché la motivation des élèves du collège Victor-Hugo, bien décidés à nettoyer la voie du POC et le bois des malades. Armés de gants, sacs poubelles et de leur bonne humeur, ils ont ramassé une quantité impressionnante de déchets déposés par des pollueurs peu scrupuleux. Bravo à nos jeunes et carton rouge aux responsables de cette pollution.

ENTREPRISE D'ETAT

Des machines et des hommes

Le Détachement du Matériel de Tulle compte aujourd'hui 80 salariés et souhaite attirer de nouvelles recrues pour transmettre le savoir faire des anciens.

Le site militaire de l'armée de terre, installé à proximité de Nexter depuis 2004, dans le bâtiment de l'horloge, reste assez méconnu du grand public. Il dépend de la 13^e base de soutien du matériel de l'armée de terre (Clermont-Ferrand) et fonctionne avec deux pôles distincts : le bureau d'études qui réalise des expertises dans le domaine de la mécanique, de l'électromécanique, de l'hydraulique et du pneumatique, et qui travaille en lien direct avec le deuxième pôle, le groupement de maintenance multitechnique. Un atelier où l'on retrouve le savoir-faire des anciens de la Manu, dédié à la fabrication de pièces et à la réparation de sous-ensembles hydrauliques pour les véhicules militaires (blindés, camions), de pneumatiques, de supports d'armes ou d'équipements de champ de tir. Un laboratoire se trouve également sur le site avec pour mission principale l'analyse de matières et la métrologie (vérification périodique des équipements de mesure mécanique et du calibrage des armes).

Cette entreprise d'Etat améliore sans cesse les pratiques de maintenance afin d'optimiser et de valoriser l'outil de production comme le confirme son chef, Philippe Cramier : « nous venons de réaliser le prototype d'une machine à pneus pour la base de Douai. Il s'agit d'un projet phare pour le DETMAT qui a mobilisé



- Ce dispositif permet d'extraire et d'introduire une rondelle en caoutchouc (type Run-Flat) pour véhicules blindés et de monter/démonter une jante. Une innovation technique qui permettra de minimiser les efforts fournis par les machines et par les hommes. 2500 heures ont été nécessaires pour la conception, 1500 heures pour la réalisation.

l'ensemble des corps de métiers : conception, fabrication, assemblage. D'autres machines sont d'ores et déjà commandées pour 2020 et 2021 ». C'est une innovation technique, tout comme l'imprimante 3D dont les techniciens ont créé les programmes et qui vient de partir sur un terrain d'opération au Tchad (création de bouchons de réservoirs, de pompe à injection, etc.). La Hotline de l'imprimante sera directement gérée par le site de Tulle, qui va également former deux militaires.

Ces performances dans le domaine de

la robotique, l'ensemble des équipes souhaite les poursuivre : « nous avons du mal à recruter, souligne Philippe Fraysse, adjoint au DETMAT. Nous avons aujourd'hui 5 apprentis en alternance mais nous devons nous faire connaître pour attirer la nouvelle génération. Nous organisons un concours local, fin mai, pour lequel les gens ne doivent pas hésiter à envoyer des candidatures spontanées (Bac Pro minimum). La voie d'accès classique reste le concours national d'ouvrier d'Etat mais il y a peu d'élus ».



UNE VOIX S'EST ÉTEINTE

L'agence de l'Echo vient de fermer ses portes rue de la Barrière et avec elle, 75 ans d'histoire, des grandes et des petites que les journalistes avaient à cœur de relayer chaque jour. Les Clampes sont bien tristes et espèrent que des jours meilleurs attendent Serge, Karène, Mathieu, Sabine, Daniel, Stéphanie, Lucie et tous les autres...



HO HO HO

Noël fait son festival !

A Tulle, Noël, c'est une affaire d'équipe. Mairie, commerçants et associations ont œuvré de concert, avec le soutien financier de partenaires publics ou privés pour vous proposer plus de 55 animations, gratuites pour la plupart mais aussi pour vous faciliter la vie avant et pendant les fêtes.

STATIONNEMENT FACILITÉ

Pour faciliter vos achats, la mairie renouvelle l'opération « stationnement gratuit de 16h à 18h » du 1^{er} décembre au 31 décembre inclus. Le stationnement est également gratuit tous les jours de 12h à 14h, et les samedis, dimanches et jours fériés toute la journée, y compris dans le parking Souletie.

VOS MARCHÉS S'ADAPTENT

A l'occasion des fêtes, les marchés hebdomadaires s'adaptent et vous proposent deux rendez-vous exceptionnels : les mardis 24 et 31 décembre. Vous pourrez ainsi effectuer vos achats de produits locaux de qualité qui régaleront vos convives lors des repas de fêtes.

COMMERCES OUVERTS LE DIMANCHE

Les commerçants vous accueilleront les dimanches 15 et 22 décembre. Quoi de plus agréable que de choisir les cadeaux de ceux que vous aimez dans une ambiance chaleureuse ? Des conseils et des sourires, c'est aussi ça l'ambiance des fêtes dans les boutiques tullistes !

GRAND SPECTACLE

Retrouvons-nous lundi 23 décembre à 18h30 et 19h30 sur la place Brigouleix pour découvrir le show aquatique « Les danses de l'eau ». A l'issue de la représentation, le Père Noël distribuera des cadeaux à tous les enfants.



En supplément dans ce mag, le programme complet des animations à Tulle.

ENVIRONNEMENT

COLLECTE DE SAPINS

Ca y est la fête est finie, les guirlandes sont débranchées et les boules sont rangées. Mais que faire du sapin qui perd déjà ses épinés ?

Cette année, pour la première fois, la Ville et Tulle agglomération mettent à disposition des Tullistes six points de collecte de sapins du 27 décembre au 24 janvier. Des zones de dépôts, à différents endroits de la ville, où les particuliers peuvent déposer gratuitement leurs sapins (débranchés de leurs décorations) : parking Virevialle, place Smolensk, la Chataigneraie, parking Victor-Hugo, place Gambetta et place Marcel-Paul. Deux fois par semaine, les sapins seront retirés, broyés et serviront de paillage pour les services municipaux.

 Carte des points de collecte sur www.agglo-tulle.fr



32 RUE DE L'ALVERGE

La société Polygone réalise une construction neuve pour combler cette parcelle devenue dent creuse depuis trois ans après la démolition d'un immeuble dégradé. Trois appartements devraient voir le jour en décembre 2020. Les structures existantes, l'empilement de matériaux ainsi qu'une accessibilité limitée rendent ce chantier particulièrement complexe.



ARTOTHÈQUE LIMOUSIN

De l'art à la maison

L'association Peuple et Culture accueille dans ses murs le relais artothèque du Limousin depuis 1991. Une véritable bibliothèque d'art où le public peut venir emprunter des œuvres contemporaines.

La galerie du prêt du département se situe dans les nouveaux locaux de PEC, 36 avenue Alsace Lorraine, et elle est animée par David Molteau. Plus de 400 œuvres papier sont disponibles à la location comme des photos, des peintures, des dessins et des estampes dans différents formats. Des artistes nationaux ou internationaux, connus ou non, attendent l'accroche. Pas question de simples objets déco mais bien d'une découverte artistique que David Molteau accompagne par sa connaissance précise des œuvres et des artistes. L'Artothèque Limousin possède aujourd'hui une collection publique importante de 6 000 œuvres (en commun avec le FRAC) qui témoigne de la diversité de la création contemporaine des quarante dernières années. Ce patrimoine culturel doit être partagé grâce à un système de prêt accessible aux particuliers, aux collectivités, aux établissements scolaires et aux communes. « Je renouvelle le stock de tableaux régulièrement, explique le responsable qui sillonne tout le département. Nous avons des expositions et surtout nous effectuons un gros travail avec les écoles autour de projets pédagogiques spécifiques. Nous souhaiterions développer un catalogue numérique afin de référencer toutes les créations mais, en entendant, le public ne doit hésiter à venir admirer leurs qualités ».

L'Artothèque de PEC organise une exposition temporaire à partir du 5 décembre jusqu'au 31 janvier sur le thème du travail. Une trentaine d'œuvres que le public pourra découvrir et réserver pour prolonger une partie de l'exposition à la maison.

 **Tarifs : 2,10€ par mois par œuvre louée + 25€ de cotisation à Peuple et Culture + chèque de caution de 305€ (non encaissé). Informations et rendez-vous au 05 55 26 32 25 ou peupleetculture19@gmail.com**

CŒUR DE VILLE

Bourse aux projets

Suite aux propositions faites par les citoyens et notamment par les jeunes lors de la concertation publique, la municipalité a décidé de lancer une « Bourse aux Projets ».

Ce concours consiste à faire travailler les élèves inscrits dans un établissement scolaire de la ville sur une thématique, un lieu et un projet. En équipe, les candidats seront encadrés par un adulte de leur établissement scolaire et accompagnés par le service jeunesse de la mairie pour le montage d'un projet artistique, sportif ou patrimonial. Les lauréats pourront accompagner les services municipaux dans la concrétisation de leur projet.

 **Renseignements : julien.devot@ville-tulle.fr ou 06 42 60 31 36 ; inscriptions et règlements sur www.agglo-tulle.fr**



50 ANS D'AMITIÉ

De nombreux invités se sont rassemblés sur la passerelle des jumelages pour célébrer en musique l'anniversaire du pacte d'amitié entre Tulle et Schorndorf. Ce moment festif et convivial a rappelé une fois de plus l'importance des liens européens dans le contexte actuel.



● La place Gambetta en 1915 (Fonds Archives Municipales de Tulle).

CULTURE

LES RENDEZ-VOUS ART'CAFÉ

Cette saison, la Cour des Arts organise des rencontres mensuelles pour parler d'art autour d'un café à partir de 12h15 et jusqu'à 14h.

Cette parenthèse conviviale animée par un membre de l'association, autour de l'exposition en cours mais aussi autour de sujets proposés par les participants eux-mêmes, vise à attirer un public différent, sur la pause méridienne, et discuter d'art. C'est une autre façon d'apprécier le lieu et d'occuper son temps libre tout en se cultivant, alors faites une pause !

Rendez-vous mercredi 18 décembre, discussion autour de la Boutique de Noël : présentation des artistes et artisans locaux et des techniques associées.



www.lacourdesarts.org

HISTOIRE DE NOS RUES

Place Gambetta

Au Moyen-Âge, la place Gambetta était occupée par le cimetière de la ville. Il était en effet d'usage d'être inhumé « ad sanctos », au plus près des saints et des édifices religieux.

En 1695, l'évêque Ancelin décide de déplacer, pour des raisons de salubrité publique, le cimetière Saint-Julien hors des murs de la ville sur la colline du Puy Saint-Clair et d'édifier une place, communément appelée place Anceline. Située entre la Cathédrale et l'Évêché, elle est également dénommée place Saint-Julien en raison de la présence à cet endroit de l'église du même nom. D'abord choisie pour accueillir, en 1793, le culte révolutionnaire de la Raison, l'église est finalement démolie la même année. La place Saint-Julien conserve néanmoins son nom jusqu'à la séance du Conseil municipal du 19 juin 1884, au cours de laquelle il est décidé de la renommer place Léon Gambetta.

Né en 1838 à Cahors, cet avocat, élu député en 1869, fut l'un des principaux hommes politiques de la III^e République. Opposant au Second Empire et républicain engagé, il participe au gouvernement de Défense nationale en 1870 lors de la guerre franco-prussienne.

Lorsque Gambetta décède le 31 décembre 1882, les édiles tullistes sont divisés quant à l'hommage à rendre à celui qui fut Président du Conseil. En janvier 1883, le Maire, Léon Borie, s'oppose à ce qu'une délégation se rende aux obsèques et refuse de mettre en berne le drapeau de l'Hôtel de Ville en raison de « la guerre à outrance » menée à la fin de sa vie par Gambetta contre le parti radical dont Borie était membre.

Il faut attendre plus d'un an avant que la municipalité d'Ernest Brugère, nouvellement élue, choisisse d'honorer le « grand patriote [...] qui fut l'âme de la France », en attribuant à la place Saint-Julien, le nom de Gambetta.



ROND-POINT DUNANT

Une plaque en l'honneur de Melvis Jones, fondateur de Lions Club International a été dévoilée fin septembre par les membres des clubs de Tulle, d'Ussel, de Brive et d'Aubazine. L'occasion de célébrer la mémoire de cet humaniste qui avait pour devise : « On ne peut aller bien loin dans la vie si l'on ne commence pas par faire quelque chose pour quelqu'un d'autre ».



BAL FOLK



Les copains de la Barrière et A Bicyclette ont mené la danse le 6 octobre salle Latreille. Un rendez-vous festif et dansant animé par le groupe En Sol En Do qui a réuni une cinquantaine de danseurs expérimentés et débutants. (Photo Karène Bellina)



UN CAFÉ AVEC UN POLICIER



La Police a organisé cette opération début octobre dans le cadre des Rencontres de la sécurité. L'occasion pour les fonctionnaires d'entretenir le contact avec la population et d'aborder de nombreux thèmes en lien avec la sécurité.

QUAND LES *Tullistes*



VITAMINER SA RETRAITE



La quatrième édition du Salon senior a attiré un public nombreux venu échanger avec les différents interlocuteurs sur des thèmes très variés. Animations, table ronde et conférence étaient aussi au programme de la journée.



SORTIE GOURMANDE



Durant les vacances de la Toussaint, des enfants de l'accueil de loisirs du Chambon ont fait un tour sur le marché de la gare, histoire de découvrir les fruits et légumes d'automne. La soupe de citrouille n'a plus de secret pour eux !

ils l'ont fait!



I ROBOT



Le CFAI a transformé ses ateliers en showroom pour les robots collaboratifs. Professionnels et étudiants ont pu découvrir cette nouvelle technologie qui apporte un confort aux opérateurs et permet aux entreprises de rester compétitives.



MARCHÉ SOLIDAIRE



Mon Territoire a du goût : un marché a eu lieu dans le quartier de Virevialle. Un moment convivial ponctué par la vente de fruits et légumes offerts par des producteurs et des commerçants, un repas collectif, des animations et un concert rock. (Photo C. Fernandez)

FONT VIBRER LEUR ville



TERRE SACRÉE



Les élèves de 3^e du collège Clemenceau ont déposé des échantillons de terre prélevés au Haut-lieu de Cueille et au Mémorial Corrèzien dans la Carrière des Fusillés à Châteaubriand. (Photo fournie)



Ô LES CHŒURS



Pour cette 23^e édition, c'est bien la soirée trouble night qui marquera les esprits. Une soirée non-conforme et festive pour célébrer la diversité humaine, l'égalité pour toutes et le respect des différences, en musique bien évidemment. (Photo Johan Gavlovsky)

Les rendez-vous

JUSQU'AU AU 25 JANVIER

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

MARDI 10 DÉCEMBRE

10 ET 11 DÉCEMBRE

MERCREDI 11 DÉCEMBRE

JEUDI 12 DÉCEMBRE

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

LUNDI 23 DÉCEMBRE

23 ET 24 DÉCEMBRE

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

MARDI 7 JANVIER

JUSQU'AU 30 MARS

« AU TRAVAIL »

L'Artothèque de PEC propose une exposition temporaire dans ses locaux 36 av. Alsace-Lorraine. Du lundi au vendredi de 10h à 17h. Fermé du 24 décembre au 2 janvier. **ENTRÉE LIBRE**

TÉLÉTHON *

A partir de 10h, place Gambetta

CONSEIL MUNICIPAL

18h, salle du Conseil communautaire école Joliot-Curie. **OUVERT À TOUS**

DON DU SANG

14h30 à 19h, salle Latreille

MA COMMUNE MA SANTÉ *

9h à 12h, CCAS 25 quai Gabriel-Péri réunion d'information. **OUVERT À TOUS**
www.agglo-tulle.fr

CONFÉRENCE

20h, salle de réception du CSS, « Les présocratiques de Xéno- phane à Démocrite » par Jean-Marie Klein. **GRATUIT**

ART'CAFÉ

12h15 à 14h, Cour des arts Portes-Chanac pour parler d'art autour d'un café. **ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE**
www.lacourdesarts.org

SOIRÉE JEUX

20h, Conservatoire de Tulle au 1^{er} étage dans les locaux de Peuple et culture organisée par Air de jeux. **GRATUIT**

GRAND SPECTACLE DE NOËL

18h30 et 19h30, place Brigouleix « Les Danses de l'eau ». **GRATUIT**
www.agglo-tulle.fr

TOURNOI DE FOOT DE NOËL

A partir de 9h, gymnase Edmond-Perrier pour les jeunes de 13 à 17 ans. **GRATUIT**

EXPOSITION

« Dessins de feuilles : la nature exposée » par A. du Bois à la vitrine expérimentale Le Point G, Place Mgr Berteaud

GRETEL ET HANSEL *

20h30 Théâtre de Tulle mise en scène Marie-Pierre Bésanger.
5€ - 21€
www.sn-lempreinte.fr

UNE VIE À LA MANU *

Expositions visibles aux musées du Cloître et aux Armes. **ENTRÉE LIBRE**
www.agglo-tulle.fr

* TÉLÉTHON 2019

SAMEDI 7 DÉCEMBRE



Les bénévoles se mobilisent cette année encore pour le Téléthon, ses avancées scientifiques et thérapeutiques. De nombreuses associations seront présentes pour animer le village et vendre de nombreuses gourmandises sucrées ou salées au profit de l'AFM. Venez nombreux ou faites un don au 36 37.

Place Gambetta toute la journée

* MA COMMUNE MA SANTÉ

MERCREDI 11 DÉCEMBRE



Tulle agglo met en place le dispositif « Ma Commune Ma Santé » avec l'association ACTION (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat). Objectif : garantir à tous les habitants du territoire une solution santé mutualisée à prix réduit grâce à des négociations auprès des compagnies d'assurance et des mutuelles. Une réunion d'information est proposée aux Tullistes le 11 décembre.

9h à 12h, CCAS, 25 quai Gabriel-Péri, 3^e étage

* GRETEL ET HANSEL

MARDI 7 JANVIER

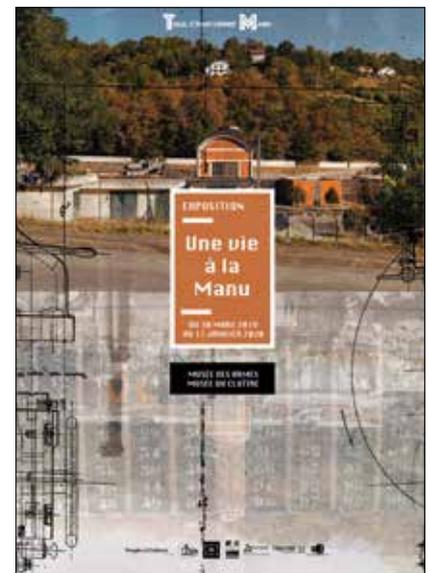


La très prolifique auteure québécoise Suzanne Lebeau a toujours eu le chic pour revisiter les contes anciens. Ici, Hansel et Gretel des frères Grimm. Pardon, Gretel et Hansel, et cela a son importance. Elle inverse l'ordre des prénoms, pour mieux se concentrer sur la grande sœur Gretel, qui doit supporter son petit frère Hansel, toujours pendu à ses basques.

20h30 Théâtre de Tulle, dès 7 ans. 5€ - 21€

* UNE VIE À LA MANU

JUSQU'AU 30 MARS



L'exposition met en lien les collections et la mémoire d'anciens employés de la Manufacture. Elle couvre la période de 1950 à 2006 et se déploie sur les deux musées (Cloître et Armes) en deux volets complémentaires qui, d'un musée à l'autre, invitent à la découverte de cette aventure industrielle et humaine.

Au musée du Cloître du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h et au musée des Armes du mardi au samedi de 14h à 17h30. Entrée libre

MAJORITÉ MUNICIPALE

TULLE AU RENDEZ-VOUS DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Déjà décembre ! Alors que les enfants rédigent avec excitation leur lettre au Père Noël, tout le monde s'active pour rendre cette période solidaire, festive et attractive.

TULLE SOLIDAIRE

Les équipes du Centre Communal d'Action Sociale sont engagées pour accompagner nos aînés. Une aide au chauffage est également attribuée, sous conditions, à celles et ceux qui rencontrent des difficultés. Un colis de Noël leur est offert, leur permettant ainsi de préparer un véritable repas de fête.

Je tiens à remercier chaleureusement les associations caritatives qui œuvrent, à nos côtés, pour que chacun puisse profiter de ces moments particuliers.

La générosité et la solidarité sont la force de notre ville et nous souhaitons qu'elles soient encore plus marquées en ces temps de fêtes. Soyons, ensemble, vigilants face aux situations de détresse ou de solitude. Ayons une pensée pour celles et ceux que la vie n'a pas épargnés.

TULLE FESTIVE

Pour que les fêtes de fin d'année soient festives, la Ville de Tulle s'engage et accompagne les initiatives. Qu'il me soit permis ici de remercier et de saluer l'ensemble des partenaires publics et privés qui nous soutiennent dans cette démarche. Nous proposons, grâce à eux, un programme de qualité, que vous pouvez retrouver en supplément de ce Tulle Mag. Comme souvent, ces animations sont gratuites et accessibles à tous. Elles se clôtureront le 23 décembre, avec le Grand Spectacle de Noël, où nous vous réservons, comme chaque année, une très belle surprise.

TULLE ATTRACTIVE

La municipalité poursuit ses efforts d'embellissement de la ville. Les illuminations de Noël ont repris leur place et produisent, comme toujours, leurs effets de féerie et de magie chez les petits comme chez les grands. Les commerçants ont, eux aussi, décoré leurs vitrines et se sont mobilisés pour vous proposer des animations commerciales exceptionnelles. Je vous invite à privilégier nos achats de Noël chez nos commerçants de proximité. Ils le méritent et en ont besoin. C'est cela aussi, faire de notre ville une ville attractive.

A toutes et tous, je vous souhaite, au nom de la majorité municipale, d'excellentes fêtes de fin d'année. Sortez, profitez, donnez, partagez et gâtez ceux que vous aimez !



ÉMILIE BOUCHETEL
Conseillère municipale
déléguée à la communication

OPPOSITION MUNICIPALE

Sur nos différents sites internet, vous avez été nombreux à réagir sur la lettre ouverte que nous avons fait parvenir aux Elus de Tulleagglo après le jugement rendu le 1^{er} octobre au tribunal de Tulle sur le dossier du détournement des métaux. Nous faisons le choix de vous en proposer ici quelques extraits pour ceux qui n'auraient pu la consulter :

Durant cette nouvelle phase du procès, la lecture des dépositions, les interrogations du juge, les réponses des agents offrent un nouvel éclairage sur ce dossier que la réponse judiciaire et pénale présente ne suffit pas à clore.

LE VOL INSTITUTIONNALISÉ • Deux types de détournement ont été constatés. Ils concernent des « auto-entrepreneurs » solitaires qui vendaient à la petite semaine. Ces sommes restent négligeables, moins de 1500 euros sur trois ans. Le deuxième mode de détournement revêt une nature beaucoup plus scandaleuse pour la gestion de l'argent public. Lorsque les bennes de métaux étaient déposées avec les véhicules de Tulle agglo chez le prestataire de service CDR environnement, ce dernier signait un chèque à l'ordre de Tulle agglo à hauteur de 80% de la valeur du chargement. Un autre chèque était émis au nom du chauffeur, qui s'élevait généralement à 10 à 15% de la valeur totale des dépôts. Ce chèque était ensuite encaissé sur le compte bancaire de l'agent qui restituait en partie ou en totalité ce montant dans une caisse noire.

LE PARQUET AUX ORDRES • Cette double facturation n'était en rien opaque puisque les agents étaient contraints de fournir leur identité lors de chaque transaction. Ces derniers étaient donc identifiables par leur véhicule professionnel et par leur identité personnelle. Comment CDR environnement a-t-il pu installer dans le long terme cette pratique, sans déclencher les alarmes des services de Tulle agglo ? Pourquoi, alors que l'argent public est détourné et la collectivité lésée, le Parquet n'engage-t-il pas des poursuites ? Ce dernier, cherche-t-il à dissimuler un scandale politico-financier ?

LES HUMBLÉS ET LES PUISSANTS • Dans leurs plaidoiries, les avocats de la défense ont révélé des éléments contenus dans les dépositions qui n'avaient jamais été dévoilés. Les témoignages des agents, des responsables de sites mettent en évidence une complicité de toute la chaîne hiérarchique que la Présidence de Tulle agglo a délibérément cherché à protéger pour donner en pâture ses agents les plus fragiles.

ARTICLE 423 15 • Le Code pénal article 423 15 punit tout dépositaire de l'activité publique qui détourne ou soustrait de l'argent public à une peine de dix ans d'emprisonnement et à un million d'euros d'amende. Cette affaire doit suivre son cours sans entrave de la Justice et les responsables devront répondre de leurs actes. Il est évident que la moralisation du fonctionnement de Tulle agglo doit être au cœur des prochaines élections municipales.



RAPHAËL CHAUMEIL
Elu de l'opposition tulliste

Numéro d'urgence

DANS QUELS CAS APPELER LE 115 ?

- Pour signaler une personne en situation de détresse.
- Pour rechercher des informations sur les possibilités d'hébergement, les accueils de jour, l'aide alimentaire, les associations caritatives, l'accès aux soins etc.
- Si vous rencontrez des difficultés sociales (absence ou perte d'un logement, violences conjugales, etc.).

Appel gratuit depuis un fixe



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR :
www.agglo-tulle.fr
 ville de tulle - officiel

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Du lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Stationnement

Le parking de la Mairie (1^{ère} cour) est exclusivement réservé aux usagers souhaitant se rendre dans les différents services municipaux (Hôtel de ville, ancienne Trésorerie). Il suffit de sonner à l'interphone pour que l'agent d'accueil ouvre la barrière durant les heures d'ouverture. Le parking reste accessible librement le samedi toute la journée.

TULLE

pratique



Un rendez-vous avec les élus?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
 ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76

Mes poubelles

COLLECTE DES SACS JAUNES

Si votre quartier est équipé d'un container de couleur jaune, vous devez désormais y déposer vos déchets. Dans le cas contraire, le porte-à-porte continue.

DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuite pour les particuliers.

Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

www.agglo-tulle.fr



Distribution du TulleMag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est accessible mais vous ne recevez pas le *TulleMag*? N'hésitez pas à contacter le service communication :

communication@ville-tulle.fr
 ou 05 55 21 77 02

TULLE mag

n° 144 - décembre 2019

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Émilie Boucheteil, conseillère municipale

Rédaction : Sophie Carlat et Flavie Favarcq

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 11 000 exemplaires

Dépôt légal : décembre 2019

ESCAPE GAME

ÉPHÉMÈRE À TULLE



UNIQUE
EN FRANCE

Infos et réservations
prochainement



en partenariat avec la

